

**MAIRIE**  
DE  
**V I R A**  
0 9 1 2 0

Tél/Fax 05 61 68 71 50

[Mairie.vira@orange.fr](mailto:Mairie.vira@orange.fr)

Vira, le 5 novembre 2009

**Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 3 novembre 2009,**  
**convoquée le 26 octobre 2009**

*Présents : Christian AUTHIE, Philippe BABIN, Gilles BERDOT, Pierre BRICOUT, Igor CABEZOS, Jean-Louis CLAUZET, Dominique JALLIER, Viviane JURADO, Hélène POUJOL, Jean-François SPRIET*

*Absents :*

*Pouvoir :*

*Secrétaire de séance : Jean-Louis CLAUZET*

---

### **1) Approbation du compte rendu de la réunion précédente**

Le compte rendu de la réunion du 22 septembre 2009 est adopté à l'unanimité

### **2) Comptes rendus des réunions des délégués**

SIVOM : approbation du PEL (plan éducatif local) valable 3 ans et nécessaire pour le financement d'actions périscolaires.

Inspecteur d'académie : le nouvel inspecteur est venu faire connaissance des institutrices, des élus et délégués. Prise de contact et informations sur le fonctionnement du RPI car l'inspecteur est très étonné par le fait qu'un RPI fonctionne sur un territoire à priori aberrant (4 CC, 3 pays etc) alors que lui n'arrive pas à les mettre en place sur des territoires à priori très simples.

### **3) Délibération pour l'attribution d'un fonds de concours pour les travaux de voirie 2008**

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité.

Les travaux (route de Janiquet) représentent un montant de 11889.80 € TTC.

Le financement sera :

➤ DGE (état)	2485.32 €
➤ Communauté de Communes (fonds de concours)	4702.24 €
➤ Part de la commune	4702.24 €

Sur la part de la commune, nous récupérerons la FCTVA en 2011, soit environ 15 %

### **4) Délibération du conseil municipal approuvant le PLU**

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au PLU de Vira sous réserve de la prise en compte des observations des services.

Le maire présente les demandes des différents services (Etat, Conseil Général, DDEA) et les propositions de réponses qu'il propose. Ces propositions sont intégrées dans une version

modifiée du PLU réalisée après des réunions de travail avec URBADOC et les services concernées. Il s'agit surtout de modifications de détails et de précisions juridiques. Cette nouvelle version du PLU intègre également le zonage d'assainissement. Le conseil municipal délibère et approuve, à l'unanimité, le PLU modifié tel qu'il est présenté.

### **5) Délibération du conseil municipal approuvant le zonage d'assainissement**

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable sur le zonage d'assainissement. Le conseil municipal délibère et approuve, à l'unanimité, le zonage tel qu'il est présenté.

### **6) Délibération du conseil municipal instituant un DPU (Droit de Préemption Urbain)**

Pour permettre la réalisation des objectifs d'aménagement définis par le PLU, adopté ce jour, le maire propose la mise en place d'un Droit de Préemption Urbain, conformément aux dispositions du code de l'urbanisme.

Le conseil municipal délibère et approuve, à l'unanimité l'institution du droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones U et AU du PLU.

### **7) Délibération du conseil municipal approuvant l'embauche d'un stagiaire « réseau chaleur »**

L'avancement du projet réseau chaleur, et la validation de sa faisabilité, nécessitent un travail de terrain sur l'analyse des besoins et de l'intérêt de la population.

Il avait été prévu, initialement, de réaliser cette étude en interne mais les conseillers n'ont ni le temps ni les compétences pour réaliser cette étude.

Le maire propose de recruter un stagiaire pour réaliser ce travail. Ce stagiaire des écoles techniques serait indemnisé selon les normes habituelles et le travail fourni (maximum 400 €).

Le conseil municipal délibère et approuve, à l'unanimité, ce recrutement.

### **8) Délibération du conseil municipal approuvant la réalisation d'un relevé géomètre des rues du cœur de village.**

Le CAUE de l'Ariège travaille sur 3 dossiers (pré-études) :

- Le cimetière, et en particulier la mise en place d'un columbarium et/ou jardin du souvenir
- La traversée du village par la D12 et en particulier les moyens de ralentir la vitesse (moyens simples)
- Remise en état des routes du cœur du village, qui n'ont pas été refaites depuis de nombreuses années et qui sont très dégradées. L'objectif est de faire un plan de réhabilitation sur plusieurs années. Ces routes ont également un pluvial très abîmé. Pour faire ce travail, le CAUE a besoin d'un relevé topographique (gabarit et pentes) des rues. Trois devis ont été demandés et Igor Cabezos suggère d'interroger également Projétude à Gabarret. *Rendez-vous est pris pour le 16/11/09.*

Le montant de l'étude sera de l'ordre de 3500 €.

Le conseil municipal approuve la mise en place de cette étude.

La ligne budgétaire, *honoraires*, est suffisante pour cette réalisation.

## **9) Choix des membres de la commission consultative communale du recensement agricole 2010.**

Une enquête de recensement agricole, par les services de l'Etat, sera faite d'ici fin 2009. Il est nécessaire de choisir 1 ou 2 membres pour cette commission (en plus du maire, membre d'office).

Jean-Pierre Bricout et Philippe Babin sont volontaires et choisis pour cette mission.

## **10) Délibération du conseil municipal approuvant la mise en place d'une ligne de trésorerie sur 2010**

La commune dispose, depuis plusieurs années, d'une ligne de trésorerie pour faire face à d'éventuels problèmes ponctuels. Cette ligne est de 20 000 € en 2009.

La commune devra faire face, début janvier 2010, au remboursement d'un prêt de 22 000 €, contracté pour financer la TVA de la salle des fêtes. D'autres échéances de prêts tombent également début janvier et le total sera de l'ordre de 26 000 € sur ce premier mois.

Le remboursement du FCTVA de la salle des fêtes, contrepartie du prêt de 22 000 €, n'aura lieu qu'en mai ou juin 2010. Le maire demande donc le renouvellement de la ligne de trésorerie pour faire face éventuellement à un besoin lié au calendrier des échéances.

Les conditions de la ligne de crédit sont :

- 20000 € ouverts pour 1 an
- taux : base + 1.20 % (taux à ce jour 1.939%)
- base de calcul : montant utilisé, calculé au jour le jour
- commission et frais de dossier 50 €

Le conseil municipal délibère et approuve, à l'unanimité, l'ouverture de cette ligne de trésorerie.

## **11) Questions diverses**

- Logement communal : quelques travaux sont à prévoir (complément d'isolation des combles et porte d'entrée)
- Salle des fêtes : changement, par l'entreprise Centenero, des verres de protection. *Par contre, l'abaissement de la puissance des lampes des appliques, annoncé au conseil, n'est techniquement pas réalisable*
- Discussion sur la réforme des collectivités locales. Un courrier du ministre (distribué) précise que le préfet sera chargé de réviser les limites territoriales des communautés de communes. De plus, les groupements intercommunaux (SIVOM...) pourront être remis en cause car la plupart des compétences appartiennent aux Communautés de Communes. Les risques, pour Vira, sont évidents. Ce dossier sera à suivre attentivement. Un modèle de pétition, mise en place par le Conseil Général, est donné aux membres du conseil municipal qui souhaitent s'exprimer à ce sujet.
- Info sur le remplacement du photocopieur (location à nouveau) à budget constant. L'ancien a été mis à l'école (matériel actuel HS)
- Information sur les contacts avec les propriétaires des terrains nécessaires à l'extension du lagunage (prévue dans le PLU). Les 2 propriétaires sont d'accord sur le principe. Etapes suivantes : validation du périmètre avec le SMDEA, estimation par la SAFER, accord définitif avec les propriétaires et achat des terrains après approbation par le conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h20

Quoi	Qui	Quand	Observations
Délibération sur l'attribution du fonds de concours cc	Brigitte	Urgent	fait
Délibération d'approbation du PLU	Brigitte	Dans les 15 j	Préparée par Jean-François
Délibération d'approbation du zonage d'assainissement	Brigitte	Dans les 15 j	Préparée par Jean-François
Délibération instituant le DPU	Brigitte	Dans les 15 j	Préparée par Jean-François
Publicité des délib d'urbanisme (journaux)	Brigitte	Dans les 15 j	Préparée par Jean-François
Délib autorisant l'embauche d'un stagiaire	Brigitte	Dans les 15 j	Voir modèle Communauté de Communes du Canton de Varilhes
Délib sur la ligne de trésorerie	Brigitte	Dans les 15 jours	préparée
Délib sur le relevé topographique	Brigitte	Dans les 15 jours	Si nécessaire